

Coronavirus : mesures prises par Vienne Condrieu Agglomération

Dans le prolongement des annonces faites par le Président de la République, Vienne Condrieu Agglomération est amenée à prendre les dispositions suivantes :

Petite enfance

Les équipements petite enfance (crèches, halte-garderie, RAM...) seront fermés à partir du lundi 16 mars.

L'Agglo s'organise pour être en capacité d'offrir un mode de garde (enfants de moins de 3 ans) aux personnels soignants du territoire, mobilisés pour assurer la permanence des soins dans la lutte contre cette pandémie.

Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître dès maintenant auprès du point info mode de garde au 04 27 87 80 00

Equipement sportifs

Après consultation des clubs utilisateurs, une décision sera prise lundi sur une éventuelle fermeture ou non des équipements sportifs communautaires (piscine, gymnases...)

Transports

Le transport scolaire de Vienne Condrieu Agglomération est suspendu à compter du lundi 16 mars et ce jusqu'à nouvel ordre.

Ceci concerne les lignes suivantes : 100 – 110 – 201 – 2040 – 2060 – 2760 - VIE02 - VIE03 - VIE04 – PSEP – PESB – PMOID – PEYZ – PCHU – PEV – 702 – 710 – 711 – 712 – 713 – 716 – 718 – 719 – 748 – 749 – 750 – 759 – 760 – 762 – 764 – 769 – 770

ainsi que les renforts scolaires des lignes 1, 3,4 et 6 : pour en savoir plus www.lvabus.com

Le maximum est fait pour que les lignes urbaines du réseau L'va (ligne 1 à 8, hors renfort scolaire) et la ligne 134 Condrieu-Givors soient maintenues aux horaires habituels, mais celles-ci peuvent ponctuellement subir des modifications. Il est conseillé de vérifier les horaires avant vos déplacements sur www.lvabus.com et sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Enfin, les lignes de transport à la demande et transport pour personnes à mobilité réduite sont maintenues dans la mesure du possible.

Continuité du service public

Les services de la communauté d'Agglo s'organisent pour assurer la continuité du service public dans tous les domaines de compétences de l'Agglo (eau, assainissement, déchets ...) et ce dans les meilleures conditions possibles.